

Paris, le 12 février 2026



Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2025-2026

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2025-2026 de TERACT en baisse de -7,1% en données publiées et de -3,3% en données comparables au 31 décembre 2025, impacté comme annoncé¹ par les mouvements de magasins, dans un environnement toujours morose et perturbé

Dépôt par InVivo Group agissant de concert avec les Fondateurs d'un projet d'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait obligatoire sur les titres TERACT

Chiffre d'affaires du S1 2025 - 2026 de **361,9 M€**, contre **389,3 M€²** au S1 2024 - 2025, en baisse de -7,1% en données publiées et de -3,3% en données comparables, s'expliquant par les cessions de magasins en franchise, dans un contexte de consommation toujours morose qui se poursuit par ailleurs :

- **En Jardinerie/Animalerie, chiffre d'affaires du S1 2025 - 2026 de 294,2 M€ contre 317,5 M€²**, en baisse de -7,3% en données publiées et de -3,9% en données comparables :
 - Impact du **passage en franchise de 38 magasins Gamm vert** sur le chiffre d'affaires publié ;
 - 97% du parc Gamm vert désormais franchisé à fin décembre 2025 ;
 - **Taux de pénétration des marques propres à 25,8%** du chiffre d'affaires des magasins intégrés et croissance à deux chiffres du e-commerce à fin décembre 2025 grâce au dynamisme des sites rénovés Jardiland.com et Gammvert.fr et de la marketplace, récompensés par des notations best-in-class délivrées par les clients³ ;
 - Déroulement et **exécution rapide du plan stratégique** avec la fin de l'expérimentation Noé, La Maison des Animaux depuis décembre 2025, la réorganisation des fonctions supports et logistique de l'activité Jardinerie/Animalerie déjà quasiment achevée début 2026 et la poursuite du retour en franchise de l'intégralité du réseau Gamm vert en 2026.
- **Dans l'Alimentaire, chiffre d'affaires de 67,6 M€ contre 71,8 M€ au S1 2025 - 2026**, en baisse de -5,8% en données publiées, et de -0,8% en données comparables :
 - Impact sur le chiffre d'affaires publié du S1 2025 - 2026 de la **cession de Bio&Co, finalisée le 30 octobre 2025** ;
 - **Bonnes performances des magasins Boulangerie Louise franchisés**, en amélioration sur le S1 2025 - 2026 en lien avec le déploiement du plan stratégique et le travail réalisé sur l'offre ;
 - **Poursuite des très bonnes performances du Frais**, dans un secteur de la distribution alimentaire en pleine re-configuration.

Suite à l'annonce du 15 janvier 2026, InVivo Group et les Fondateurs ont déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) un **projet d'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait obligatoire sur les titres TERACT** le 5 février 2026. Ce projet et l'évolution capitalistique envisagés s'inscrivent dans une démarche de clarification stratégique, de stabilité actionnariale et d'efficacité opérationnelle de TERACT. Dans ce contexte, InVivo Group a vocation à reprendre l'intégralité du capital de TERACT afin d'accompagner pleinement cette trajectoire⁴.

¹ Voir Communiqué du 8 octobre 2025.

² En application d'IFRS 15, le chiffre d'affaires du S1 2024-2025 a été retraité des prestations d'intermédiation commerciale auprès des fournisseurs relatives aux ventes de marque propres avec les franchisés pour un montant de (6,8) M€. En effet, au 30 juin 2025, une analyse de ces prestations, où TERACT agit comme « principal » au regard de cette norme, a conduit à une révision de leur présentation au compte de résultat. Désormais, ces services, qui étaient auparavant inclus dans le chiffre d'affaires de TERACT, sont présentés en déduction des achats consommés.

³ Selon la certification Vasano du 1er janvier 2026, Gamm vert est l'enseigne de Jardinerie n°1 en termes de notations sur Google en 2025.

⁴ L'ensemble de la documentation relative à ce projet d'Offre est disponible sur le site internet de TERACT : <https://teract.com/offre-publique-de-retrait>.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur

| (en millions d'euros) | S1 2025-2026 | S1 2024-2025 ⁵ | Variations | |
|---------------------------|--------------|---------------------------|------------------|----------------------------------|
| | | | Données publiées | Données Comparables ⁶ |
| Chiffre d'affaires | 361,9 | 389,3 | -7,1% | -3,3% |
| Jardinerie/animaleerie | 294,2 | 317,5 | -7,3% | -3,9% |
| Alimentaire | 67,6 | 71,8 | -5,8% | -0,8% |

Analyse des ventes du 1^{er} semestre 2025 – 2026

Jardinerie / Animaleerie

Le chiffre d'affaires annuel consolidé du **secteur Jardinerie/Animaleerie**, qui inclut les enseignes Jardiland, Gamm vert (et rayons Frais d'ICI), Delbard et Jardineries du Terroir, s'élève à **294,2 M€** sur le 1^{er} semestre 2025-2026, contre 317,5 M€⁵ au S1 2024-2025, en baisse de -7,3% en données publiées et de -3,9% en données comparables. La baisse du chiffre d'affaires en données publiées est à imputer en particulier au passage en franchise des 38 magasins sur la période, comme indiqué à l'occasion des résultats annuels 2024 - 2025⁷, dans un contexte de consommation toujours difficile.

Sur l'enseigne Gamm vert, 97% du parc est à nouveau franchisé à fin décembre contre 94% à fin juin 2025. En plus des mouvements de magasins au S1 2025 – 2026, 41 nouveaux magasins sont devenus des franchisés et affiliés, suite notamment à l'accord signé avec la coopérative Natera.

Les performances du secteur s'inscrivent dans un contexte de consommation toujours morose ; selon le bilan annuel 2025 du panel PROCOS⁸, publié le 13 janvier 2026, les ventes des magasins de commerce spécialisé ont ainsi baissé de -0,8% au total sur l'année 2025, avec un S2 2025 particulièrement défavorable (seules les ventes du mois d'août se sont inscrites en légère hausse).

Dans cet environnement perturbé, TERACT poursuit le développement de ses **marques exclusives** qui offrent des produits au juste coût et au juste prix. Ainsi, le taux de pénétration des marques propres atteint **25,8%** des ventes des magasins intégrés au 31 décembre 2025 (avec une cible de 27,5% à fin juin 2026).

Dans une année 2025 porteuse pour le e-commerce (+3,5% pour le CA e-commerce du panel PROCOS en 2025), le leadership du Groupe s'est renforcé sur ce secteur au S1 2025 – 2026 avec une progression des ventes particulièrement soutenue, caractérisée par une croissance à deux chiffres, conformément aux objectifs stratégiques.

La **marketplace** accueille au 31 décembre 2025 plus de 320 vendeurs tiers (contre un objectif de 350 à fin juin 2026). L'offre « click & collect » poursuit par ailleurs son déploiement progressif à l'ensemble du réseau.

⁵ En application d'IFRS 15, le chiffre d'affaires du S1 2024-2025 a été retraité des prestations d'intermédiation commerciale auprès des fournisseurs relatives aux ventes de marque propres avec les franchisés, pour un montant de (6,8) M€. En effet, au 30 juin 2025, une analyse de ces prestations, où TERACT agit comme « principal » au regard de cette norme, a conduit à une révision de leur présentation au compte de résultat. Désormais, ces services, qui étaient auparavant inclus dans le chiffre d'affaires de TERACT, sont présentés en déduction des achats consommés.

⁶ Périmètre constant en retranchant de l'ensemble des variations de périmètre.

⁷ Voir Communiqué du 8 octobre 2025.

⁸ Bilan disponible sur le site de PROCOS (www.procoss.org).

Alimentaire

Le chiffre d'affaires semestriel du **secteur Alimentaire**, qui inclut les enseignes Grand Marché La Marnière et Boulangerie Louise, s'élève à **67,6 M€** au S1 2025 – 2026, en baisse de -5,8% en données publiées et de -0,8% en données comparables, liée à la cession de Bio&Co en octobre 2025 et aux moindres performances de certains magasins Boulangerie Louise intégrés.

Les magasins franchisés Boulangerie Louise, contribuent par ailleurs positivement au semestre, grâce à une offre particulièrement travaillée pour s'ajuster aux besoins des différentes catégories de clients. Ces tendances, couplées aux excellentes revues des clients classant l'enseigne dans le top 3 du classement Vasano 2026 pour les avis Google en 2025, renforcent la confiance du Groupe dans sa stratégie consistant à favoriser le modèle plus flexible, plus vertueux en capex, et plus performant de la franchise, dans un marché qui demeure porteur en France sur le long terme.

Les bonnes performances des magasins Grand marché La Marnière dans le Frais Alimentaire sont tirées par les rayons-phares du fruits & légumes, de la volaille et de la boucherie.

Perspectives

Perspectives opérationnelles, stratégiques et financières

Dans le cadre de sa feuille de route, et à l'issue d'une revue approfondie de ses activités, TERACT a initié le 27 juin 2025 une nouvelle étape de son développement. De nouveaux objectifs opérationnels, stratégiques et financiers ont été annoncés, qui visent à consolider son modèle de croissance :

Dans la Jardinerie/animalerie :

- Le retour en franchise d'ici fin 2026 de l'intégralité du réseau Gamm vert, pour capitaliser sur un modèle performant et agile, qui a fait ses preuves. Au 31 décembre 2025, 97% du parc est déjà franchisé contre 94% à fin juin 2025. Par ailleurs, à la suite de l'accord signé avec la coopérative Natera, 31 magasins sont passés sous enseigne Gamm vert à compter du 1er juillet 2025, et 12 autres se sont affiliés pour leur approvisionnement.
- La fin de l'expérimentation Noé, La Maison des Animaux (3 points de vente), qui est intervenue en décembre 2025.
- La réorganisation d'ici fin juin 2026 des fonctions supports et logistique de l'activité Jardinerie/animalerie pour mieux accompagner les enseignes dans leur développement, préserver leur compétitivité et réinvestir durablement dans les prix et dans la rénovation des magasins ; celle-ci a déjà été quasiment achevée début 2026.
- Une cible de pénétration des marques propres portée à 27,5% du chiffre d'affaires des magasins intégrés d'ici fin juin 2026 et qui atteint 25,8% au 31 décembre 2025.
- La généralisation progressive de l'omnicanalité, avec un objectif de croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires e-commerce d'une part et d'environ 350 vendeurs tiers sur la marketplace d'autre

part, d'ici fin juin 2026 (au 31 décembre 2025, plus de 320 vendeurs étaient actifs sur la marketplace).

Dans l'Alimentaire :

- L'accélération du modèle de Boulangerie Louise, incluant le développement conjoint de la location-gérance (avec une cible d'au moins 10% du parc au 30 juin 2026), et de la franchise (avec un objectif allant jusqu'à 5 magasins d'ici à fin juin 2026).
- La cession de Bio&Co (7 points de vente), qui a été finalisée en octobre 2025, après une entrée en négociations exclusives le 17 septembre avec marcel&fils, enseigne bio du sud-est de la France.

Les cessions de magasins à réaliser d'ici fin juin 2026 devraient totaliser un montant de 35 M€ à encaisser, en incluant celle de Bio&Co déjà réalisée. La plupart s'opéreront en franchise, ce qui implique une perte d'environ 10% du chiffre d'affaires annuel consolidé 2024 – 2025 (en année pleine), avec toutefois le transfert d'une partie de ce montant en volume d'affaires.

Le Groupe poursuivra également son pilotage rigoureux du BFR et de ses composantes, et va étendre son plan de réduction de coûts initié fin juin 2023 (dont 17 M€ ont été réalisés à fin juin 2025 sur les 15 M€ initialement annoncés). La nouvelle cible vise désormais à atteindre un montant total cumulé de 40 M€ sur 4 ans à fin juin 2027 (incluant les 17 M€ déjà réalisés).

Cette stratégie et les objectifs envisagés permettront à TERACT de renforcer sa place de leader dans le secteur de la Jardinerie/animalerie et de mieux satisfaire les attentes clients, tout en poursuivant son développement dans l'Alimentaire.

Annexes

1. Faits marquants du 1^{er} semestre 2025 – 2026

Finalisation de la cession de Bio&Co

Conformément aux objectifs de sa feuille de route stratégique de recentrage sur ses activités historiques, TERACT a finalisé la cession de Bio&Co à marcel&fils le 30 octobre 2025 (7 points de vente).

Refinancement

Afin de refinancer l'emprunt à 7 ans in fine échu en septembre 2025, TERACT a contracté auprès du groupe InVivo un nouvel emprunt remboursable in fine en octobre 2030, d'un montant de 70 M€. TERACT maintient ainsi un socle de financement à moyen/long terme stable et solide.

Annulation des actions en auto-détention suivant le rachat par TERACT d'un bloc d'actions de 4,75 % détenues par Sycomore Asset Management

Après l'annonce du 28 novembre 2024 de TERACT concernant le rachat d'un bloc d'actions de 4,75 % détenues par Sycomore Asset Management et leur affectation intégralement à des fins d'annulation, le Conseil d'administration du 7 octobre 2025, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donné par l'Assemblée générale en vue d'annuler les actions rachetées par TERACT dans les conditions prévues à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, a acté l'annulation de 3 489 212 actions auto-détenues d'une valeur nominale de 0,01 euros (un centime) chacune et la réduction du capital corrélative.

Moisson de trophées et récompenses pour les enseignes et les collaborateurs

- Selon la certification Vasano du 1^{er} janvier 2026, Gamm vert est l'enseigne de Jardinerie n°1 en termes de notations sur Google en 2025.
- Plusieurs enseignes Jardiland ont été récompensées pour leurs initiatives locales en matière de RSE par les Ze Awards, attribués en novembre 2025.
- Boulangerie Louise se classe pour la première fois dans le top 3 de la nouvelle catégorie « Boulangeries » du classement Vasano 2026 des enseignes les mieux notées sur Google en 2025.
- Jardiland & Gamm vert sont dans le top 10 du Palmarès 2026 de la Relation Client (Human Consulting Group x Les Echos) sur 200 entreprises auditées, marquant l'engagement des équipes au service d'une relation plus humaine et à l'écoute de son écosystème.

2. Evénements post-clôture

Dépôt par InVivo Group et par les Fondateurs d'un projet d'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait obligatoire sur les titres TERACT⁹

Suite à l'annonce du 15 janvier 2026, InVivo Group et les Fondateurs ont déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) un projet d'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait obligatoire sur les titres TERACT le 5 février 2026.

Ce projet et l'évolution capitalistique envisagés s'inscrivent dans une démarche de clarification stratégique, de stabilité actionnariale et d'efficacité opérationnelle de TERACT. Dans ce contexte, InVivo Group a vocation à reprendre l'intégralité du capital de TERACT afin d'accompagner pleinement cette trajectoire.

3. Parc de magasins

| | 31/12/2024 | 30/06/2025 | Ouvertures | Acquisitions | Fermetures/ Cessions | Transferts | Total Mouve- ments | 31/12/2025 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|------------|--------------|----------------------|------------|--------------------|--------------|
| Jardinerie/animalerie | 1 537 | 1 536 | 40 | | -114 | | -74 | 1 462 |
| Jardiland | 173 | 171 | | | | | | 171 |
| Intégrés | 107 | 108 | | | | | | 108 |
| Franchisés/Affiliés | 66 | 63 | | | | | | 63 |
| Gamm vert | | | | | | | | |
| (incluant rayons Frais d'Ici) | 1 122 | 1 117 | 37 | | -101 | 1 | -63 | 1 054 |
| Intégrés | 74 | 71 | | | -1 | -38 | -39 | 32 |
| Franchisés/Affiliés | 1 048 | 1 046 | 37 | | -100 ¹⁰ | 39 | -24 | 1 022 |
| Delbard/Jardineries du Terroir | 239 | 245 | 3 | | -10 | -1 | -8 | 237 |
| Franchisés/Affiliés | 239 | 245 | 3 | | -10 | -1 | -8 | 237 |
| Noé, la maison des animaux | 3 | 3 | | | -3 | | -3 | |
| Intégrés | 3 | 3 | | | 3 | | 3 | |
| Alimentaire | 133 | 135 | | | -7 | | -7 | 128 |
| Boulangerie Louise | 123 | 125 | | | | | | 125 |
| Intégrés | 113 | 113 | | | | | | 113 |
| Franchisés/Affiliés | 10 | 12 | | | | | | 12 |
| Grand Marché La Marnière | 3 | 3 | | | | | | 3 |
| Intégrés | 3 | 3 | | | | | | 3 |
| Bio&Co | 7 | 7 | | | -7 | | -7 | |
| Intégrés | 7 | 7 | | | -7 | | -7 | |
| Groupé | 1 670 | 1 671 | 40 | | -121 | | -81 | 1 590 |

⁹ L'ensemble de la documentation relative à ce projet d'Offre est disponible sur le site internet de TERACT : <https://teract.com/offre-publique-de-retrait>.

¹⁰ Résiliation d'un contrat avec une coopérative adhérente.

4. Volume d'affaires¹¹

| (en millions d'euros) | S1 2025-2026 | S1 2024-2025 | Variations | |
|------------------------------------|----------------|----------------|------------------|-----------------------------------|
| | | | Données publiées | Données Comparables ¹² |
| Volume d'affaires HT estimé | 1 018,4 | 1 065,2 | -4,4% | -2,7% |
| Jardinerie/animalerie | 945,3 | 988,2 | -4,3% | -2,9% |
| Alimentaire | 73,1 | 76,9 | -5,0% | -0,3% |

5. Agenda prévisionnel

| Date | Événement |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| 19 mars 2026 (avant Bourse) | Résultats du 1 ^{er} semestre |
| 28 juillet 2026 (avant Bourse)* | Chiffre d'affaires annuel |
| 8 octobre 2026 (avant Bourse)* | Résultats annuels |

*Conformément au calendrier indicatif présenté dans la section 2.7 du Projet de Note d'Information¹³, la date de mise en œuvre du Retrait Obligatoire sur les titres TERACT, si les conditions requises pour ce Retrait Obligatoire sont réunies, devrait être fixée au 19 mai 2026. Une fois passée cette date de mise en œuvre, TERACT ne serait ainsi pas tenu de publier son chiffre d'affaires et ses résultats annuels, comme indiqué dans la position-recommandation AMF – 2016-05 – Guide de l'information périodique des sociétés cotées.

¹¹ Le volume d'affaires ou le chiffre d'affaires sous enseignes comprend le chiffre d'affaires réalisé par les magasins intégrés et les magasins franchisés/affiliés.

¹² Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre. Hors affiliés.

¹³ L'ensemble de la documentation relative à ce projet d'Offre est disponible sur le site internet de TERACT : <https://teract.com/offre-publique-de-retrait>.

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives se définissent par opposition aux faits historiques et concernent l'ensemble des prévisions relatives à (sans que cette liste soit limitative) :

- des événements futurs tels que des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs ;
- l'activité future tels que les résultats, la situation financière, la performance ou la stratégie de la société TERACT.

Les déclarations prospectives s'appuient sur les attentes et les hypothèses anticipées par la Direction de la société TERACT à la date du présent communiqué et elles ne sont valides qu'à la date où elles sont faites. Les investisseurs et/ou les actionnaires de la société TERACT sont alertés sur le fait de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations prospectives qui sont, par nature, soumises à des risques et incertitudes qui peuvent être identifiés ou non, et indépendants de la Société TERACT. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont présentés sous la section « facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2024/2025 déposé le 22 octobre 2025 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et consultable sur le site www.teract.com (rubrique investisseurs/publications). Par conséquent, les résultats ou les performances effectifs peuvent s'écartez sensiblement de ceux énoncés ou induits par ces déclarations prospectives.

La société TERACT ne s'engage en aucune façon à mettre à jour lesdites déclarations prospectives, sous réserve des exigences légales et réglementaires. Toutes les déclarations prospectives faites par ou pour le compte de la société TERACT sous soumises au présent avertissement.

A propos de TERACT :

TERACT regroupe depuis le 29 juillet 2022 les activités de distribution du Groupe InVivo (anciennement InVivo Retail) et celles de l'ancien SPAC 2MX Organic.

TERACT est un acteur majeur de la distribution dans les marchés de la jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Nous avons comme ambition de créer un réseau d'enseignes unique en son genre alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. TERACT répond à l'envie d'une consommation nouvelle génération synonyme de qualité, de durabilité et de traçabilité. TERACT regroupe les enseignes de jardinerie/animalerie Jardiland, Gamm vert, Delbard, et Jardineries du Terroir et de distribution alimentaire Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière et Frais d'Ici. TERACT a comme actionnaire majoritaire InVivo, l'un des premiers groupes agricoles et agro-alimentaires européens. TERACT est coté sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémonique : TRACT, ISIN : FR001400BMH7). Plus d'informations sur www.teract.com.

CONTACTS :

Investisseurs : investors@teract.com

Médias : media@teract.com